
Programme de Formation

CSE - Formation Référent "Harcèlement"

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

- Référents harcèlement
- Membres CSE
- Membres de la CSSCT
- Responsables et cadres des fonctions ressources humaines
- IPRP
- Responsable sécurité



Objectifs pédagogiques

- **Objectifs :**
 - Être capable d'analyser le cadre légal sur le harcèlement
 - Être capable de distinguer les faits de harcèlement moral et sexuel ou les faits sexistes
 - Être un membre du CSE autonome, efficace et constructif en la matière
 - Exercer les missions dans le cadre des prescriptions législatives et réglementaires
- **Objectifs pédagogiques :**
 - Connaître le fonctionnement et les moyens du CSE en matière d'harcèlement moral ou sexuel
 - Comment prévenir le harcèlement moral et sexuel
 - Comment réagir en cas de harcèlement moral ou sexuel
 - Mettre en oeuvre les dispositions et outils de prévention
 - Quels sont les recours possibles, les sanctions encourues
 - Savoir élaborer une approche pragmatique et méthodique



Description

Matin :

- **Introduction, le cadre légal**
 - Base documentaire
 - Code du travail
 - Code pénal
 - Circulaires ministérielles



- **Distinguer les faits de « Harcèlement moral et sexuel »**
 - Définition du harcèlement moral, les formes de harcèlement moral
 - Définition du harcèlement sexuel, les formes de harcèlement sexuel
 - Distinguer le harcèlement sexuel de la séduction
 - Qui prévenir ?

- **Le rôle et les missions du référent, les actions de prévention mises en place**
 - Reconnaître un harcèlement sexuel
 - Réagir à une situation de harcèlement sexuel
 - Signaler des faits de harcèlement sexuel à son employeur

- **Situation de harcèlement, les recours possibles**
 - Répression des discriminations faisant suite à du harcèlement sexuel
 - Renforcement de la prise en compte des droits des victimes de harcèlement sexuel

Après-midi

- **Les arrêts de jurisprudence**
 - Jurisprudences concernant l'harcèlement moral
 - Jurisprudences concernant l'Harcèlement sexuel

- **Travailler en contact avec le public, quelles actions contre les violences ?**
 - Violences externes de quoi parle-t-on ?
 - Les facteurs de risques
 - Les incidences sur les salariés
 - Les incidences pour l'entreprise
 - Les étapes clés de la démarche de prévention
 - Les pistes d'action
 - L'accompagnement et la prise en charge des victimes

- **En finir avec les idées reçues**
 - 9 conseils pour agir au quotidien sur les RPS

- **En cas de harcèlement, vers qui s'orienter ?**
 - Les organismes et instances pouvant être sollicités

Prérequis

- Aucun prérequis pour suivre cette formation



Modalités pédagogiques

- QCM tout au long de la formation
- Cas pratiques
- Questionnaire d'évaluation
- Les participants sont mis en situation tout au long de la formation : ils vivent leurs responsabilités de référent « Harcèlement » Ceci permet d'expérimenter concrètement les missions et situations qu'attendent les référents « harcèlement » les membres du CSE



Moyens et supports pédagogiques

- Un support de cours informatique sera remis à l'issue de la formation à chaque stagiaire



Modalités d'évaluation et de suivi

- Positionnement en amont de la formation :
 - Un quiz de consolidation des pré-requis sera administré en amont de la formation
- Suivi « pendant » :
 - Feuilles de présence
 - Exercices pratiques
 - Évaluation « fin de formation »
 - Évaluation des acquis en fin de formation
 - Formulaire d'évaluation de la formation
- Évaluation à froid :
 - Suivi post-formation : Questionnaire de satisfaction à j+30